



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°18-2020-12-022

PUBLIÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Sommaire

SP VIERZON

18-2020-12-31-001 - Arrêté n° 2020-1641 du 31 décembre 2020 fixant la date de création du secrétariat général commun départemental et la liste des agents y étant affectés (3 pages)

Page 3

SP VIERZON

18-2020-12-31-001

Arrêté n° 2020-1641 du 31 décembre 2020 fixant la date de création du secrétariat général commun départemental et la liste des agents y étant affectés

**Arrêté N° 2020-1641 du 31/12/20
fixant la date de création du secrétariat général commun départemental
et la liste des agents y étant affectés**

Le Préfet du Cher
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

Vu le décret n°2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux, en particulier son article 7,

Vu le décret du 5 février 2020 portant nomination de Jean-Christophe BOUVIER en tant que préfet du Cher,

A R R Ê T E

Article 1^{er}

Le secrétariat général commun départemental du Cher est créé le 1^{er} janvier 2021.

Article 2

A la date de sa création, les agents suivants sont affectés au SGC à l'issue de la phase de prépositionnement :

Poste	Agent
Courrier et appui logistique Préfecture	Nathalie ANDRÉ
Gestionnaire RH MAA MSOC – DDETS	Jeannine BARRAQUIER
Opératrice de centre d'appel	Catherine BERGER
Expert gestionnaire budgétaire et financière Bloc 2	Catherine BERRY
Gestionnaire logistique Préfecture	Pascal BERTHELOT
Gestionnaire RH MI CCRF – Préfecture	Sabine BRIOLANT
Technicienne NSSI	Marylène CAJAT
Gestionnaire RH temps de travail enquêtes et maladie	Françoise CARON
Chauffeur	Charly CHESNET
Chef du pôle NSSI, adjoint au chef du SIDSIC	Marc-Michel CLAUDE
Technicien Système centre ville	Lionel CLAVREUL
Chef du SIDSIC	Laurent CLOUP

Technicien Système Lariboisière	Romain CRETON
Expert RH temps de travail enquêtes et maladie	Leslie CUROT
Opératrice de centre d'appel	Doriane DUCOUX
Chef du pôle Infrastructures	Bernard DURVILLLE
Gestionnaire RH MTES MTRAV – DDT	Jenny FOUBERT
Accueil et appui logistique Condé	Roger FOULATIER
Opérateur de centre d'appel	Pierre FRADET
Opérateur de centre d'appel	Eric HAVEZ
Cheffe du pôle GAP	Célia HORSIN
Référent fonctionnel achats et marchés publics	Jean-Pierre HOUEMONT
Chef du pôle Systèmes, RDSSI	Jean-Yves IMBERT
Gestionnaire formation	Nadine JACQUET-GAUDRY
Gestionnaire RH MI MTES	Sébastien JOUVE
Gestionnaire budgétaire et financière programmes immobilier	Sylvie LALEU
Chef du pôle logistique générale	Christine LAMURE
Courrier et appui logistique Préfecture	Chantal LEBLANC
Gestionnaire médecine de prévention et moyens non permanents	Patricia LENAIN
Chef du SIAL	Nicolas LOUBET
Expert gestionnaire budgétaire et financière Bloc 1	Marie-Line MASSONNAT
Référent fonctionnel risques professionnels, hygiène et sécurité	Serge MONTMASSON
Chef du service GBF	Patrice PAUL
Technicien Infrastructures Lariboisière	Patrick PELLENTZ
Chauffeur	Philippe PERCHER
Opérateur de centre d'appel	Marc PETITJEAN
Accueil et appui logistique Lariboisière	Elisabeth PHILIPPON
Accueil et appui logistique Condé	Marie-Noëlle RETY
Technicien Infrastructures centre ville	Patrice ROMY
Gestionnaire action sociale	Malika SABA
Gestionnaire logistique Lariboisière	Aïssa SEDDIK
Chargée de mission pilotage-qualité	Annick TORRÈS

Article 3

Les agents suivants, qui ont été recrutés dans leur poste précédent entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2020 avec la perspective de rejoindre le SGC, y sont affectés à sa date de création en suivant leur poste :

Poste	Agent
Référent fonctionnel archivage inventaire appui travaux	Nicolas CALVO
Cheffe du service GRH	Marie-José GONÇALVÈS
Gestionnaire logistique Préfecture	Julien VALLARD

Article 4

Les agents suivants, recrutés au 1^{er} janvier 2021 au SGC, y sont affectés à sa date de création :

Poste	Agent
Directrice du SGCD	Aurélie MARTIN
Gestionnaire budgétaire et financière Bloc 2	Pauline PAIXAO

Article 5

La secrétaire générale de la préfecture du Cher et la directrice du secrétariat général commun départemental sont chargés, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

À Bourges, le 31/12/20
Signé

Le préfet
Jean-Christophe BOUVIER

Voies et délais de Recours

Dans un délai de deux mois à compter, soit de la notification, soit de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, les recours suivants peuvent être introduits :

- un recours gracieux, adressé au préfet du Cher ;
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas et conformément aux dispositions de l'article R. 421-2 du code de justice administrative, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif d'Orléans (45). Le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par l'application « télécours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.